

Situation à la rentrée 2009

Le Conseil d'administration du Lycée de la Plaine de Neauphle s'inquiète de la situation de l'établissement en ce début d'année scolaire. La rentrée s'est faite, en effet, dans un contexte de baisse des effectifs et de restriction des heures d'enseignement.

Cela a conduit à des décisions dommageables comme le mélange en 1e ST2S 2 d'élèves montant de seconde et d'élèves de BEP. Ces élèves n'ont pas les mêmes acquis et leur mélange pose de sérieux problèmes pédagogiques dans certaines matières, notamment en physique.

En seconde, on attendait 162 élèves. Nous en avons accueilli 135 à la rentrée. Au-delà de la baisse démographique qui touche tous les lycées du secteur, il est clair que le Lycée de la Plaine de Neauphle est victime de la suppression de la carte scolaire. Certes l'évitement du Lycée de la Plaine de Neauphle n'est pas un phénomène nouveau, mais de patients efforts, poursuivis depuis plusieurs années, avaient réussi, en montrant la réalité du lycée, à y faire venir des élèves, a priori, désireux de le fuir. L'autorisation officielle de contournement de la carte scolaire vient ruiner ces efforts et menace de compromettre l'avenir même du lycée.

De plus, tirant argument de cette baisse d'effectif en seconde, l'Inspection académique a demandé au lycée de supprimer l'une des six classes de seconde prévues dans la structure pédagogique. Cela se serait traduit par des effectifs moyens de 27 élèves par classe, ce qui est bien trop élevé dans un établissement en ZEP, même si on reste en-dessous du seuil officiel de 30. Le lycée est parvenu à maintenir six divisions en seconde mais n'a pu cependant éviter, jusqu'à maintenant, de restituer 13 heures de DHG sur les 27 réclamées par l'Inspection académique. On se rappelle pourtant que le ministre de l'Education nationale s'était engagé, lorsqu'il avait pris la décision d'assouplir la carte scolaire, à ne retirer aucun moyen aux établissements qui perdraient des élèves du fait de cette décision. Pour cette seule raison la demande de restitution d'heures de l'Inspection académique serait déjà injustifiée mais elle l'est encore davantage du fait que les effectifs réellement constatés en TST2S ont contraint à ouvrir une troisième division, ce qui n'était pas prévu dans la DHG accordée l'an dernier.

Les 13 heures restituées à l'Inspection académique ont été retirées des emplois du temps. Cela s'est traduit par des suppressions de dédoublements en seconde. Alors même que nous sommes en train de discuter de cela, se met en place le dispositif dit "de réussite scolaire" qui consiste à proposer trois jours de cours à des élèves volontaires pendant les petites vacances. On retire donc d'un côté 13 heures de cours hebdomadaires, permettant du travail individualisé et on prétend de l'autre assurer la réussite des élèves en proposant, à quelques-uns, trois jours de cours pendant les petites vacances.

Le Conseil d'administration du Lycée de la Plaine de Neauphle demande donc que les 13 heures réclamées par l'Inspection académique soient remises à la disposition du lycée pour rétablir les dédoublements supprimés.

Par ailleurs, l'Inspection académique ayant inscrit en Terminale mercatique un 25e élève, il n'y a plus aucun motif pour refuser l'application complète des textes réglementaires sur les dédoublements pour laquelle il manque encore 3 heures. Le Conseil d'administration du Lycée de la Plaine de Neauphle demande donc que ces 3 heures soient accordées à l'établissement.

Au-delà de ces mesures d'urgence, et à la suite du rapport rendu le 11 décembre 2007 par un groupe d'IPR-IA, il convient de prendre la mesure des dangers qui menacent le maintien d'un lycée à Trappes et donc d'un enseignement laïque dans le contexte de la suppression de la carte scolaire et de l'ouverture d'un établissement confessionnel musulman à Montigny.